



Gestion du programme

CSTO Commission de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale

Responsable académique : Hervé Reyhler

Contact : Patricia Lekime

Tél. 02 764 57 12

E-mail Patricia.Lekime@stom.ucl.ac.be

Commission d'enseignement

Président : H. Reyhler

Membres : Y. Delire, V. Grégoire, délégué MACCS, P. Lejuste, B.Lengelé, S. Siciliano et M. Thone

Conditions d'admission

Diplôme de docteur en médecine.

Concours d'accès à cette spécialisation :

- épreuve écrite (30 pts) (questions sur l'anatomie "tête et cou" et questions parmi celles du Board Européen transmises aux candidats auparavant) ;
- curriculum vitae (30 pts) ;
- évaluation des capacités techniques manuelles (20 pts) (appréciation des travaux de préclinique en dentisterie) ;
- entretien destiné à percevoir les motivations (20 pts).

Structure générale du programme

La durée de la formation est de cinq années : 3 années de formation de base (licence en science dentaire), 2 années de formation supérieure.

Si la 1re licence en science dentaire est accomplie durant les études de doctorat en médecine, la formation de base est de 2 ans, et la formation supérieure, de 2 ans.

Contenu du programme

I. Formation de base

Durant les 3 premières années, les candidats doivent suivre l'enseignement théorique et pratique de la licence en science dentaire.

N.B. : les candidats sont inscrits conjointement comme étudiants en licence en science dentaire et comme assistants candidats spécialistes durant les 3 premières années.

La formation stomatologique accompagnant cet enseignement de base est de :

- 90 h théoriques
- 170 h pratiques

II. Formation supérieure

Cours, policliniques, tours de salle, etc. :

- Compléments de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale (60 h)
- Policlinique de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale (90 h)
- Tours de salle de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale (30 h)
- Démonstrations opératoires de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale (90 h)
- Séminaire de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale (30 h)

Évaluation

Examens des trois années de licence en science dentaire.

Deux publications ou mémoire.